

**COMITÉ DE PARENTS***Procès-verbal de la séance tenue le 16 janvier 2006*

Procès-verbal de la séance du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tenue le 16 janvier 2006 à l'édifice Marie-Victorin, salle Flore Laurentienne.

<b>Représentant(e)s et substituts</b>		Paul-Chagnon	
Adrien-Gamache		Paul-de-Maricourt	Francine Carrière
André-Laurendeau	Sylvain Daigle	Pierre-Brosseau	Louise Gervais
Antoine-Brossard	Fouad Cheddadi	Pierre-D'Iberville	
Armand -Racicot	Marie-Eve Cournoyer	Pierre-Laporte	
Bel-Essor		Plein-Soleil	
Bourgeois-Champagnat	Pascal-Dominic Delambre	Préville	Louis-Richard Bertrand
Carillon		Rabeau	Francis Girard
Charles-Bruneau	Marie-Josée Desjardins	Saint-Jean-Baptiste	Michel Parent
Charles-Le Moyné	Jean LeBrun	Saint-Joseph	Nelson Langlais
Christ-Roi		Saint-Jude	
Curé-Lequin		Saint-Laurent	Stéphane Achim
D'Iberville	Mourad Heniche	Saint-Romain	Frédéric Jetzer
De La Mosaïque	Johanne Bélanger (S)	Sainte-Claire (Brossard)	Brigitte Blanchette
De Maricourt	Marc Ducharme (S)	Sainte-Claire (Longueuil)	Lucien Leduc
De Normandie	Martin Dion	Samuel-de Champlain (Brossard)	Thanh Trinh-Quang (M.)
Des Milles Fleurs	Claude Germain (M)	Samuel-de Champlain (Longueuil)	Michel Parent
Des Quatre-Saisons	Claude Brodeur (Mme)	Secondaire Participative L'Agora	Johanne Côté
Des-Quatre-Vents	Johanne Marchand	Tourterelle	Valérie Brazier
Des Saints-Anges	Marie-Hélène Bacon	Comité EHDAA	Carmen Poulin
Du Jardin-Bienville	Isabelle Gaudet		
Du Tournesol	Marc Bisson	<b>Substituts</b>	
Félix-Leclerc		Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance
Gaétan-Boucher		Georges-É-Cartier	Sonia Thompson
Gentilly	Yves Gaumont	Mgr-A.-M.-Parent	Hélène St-Jean
Georges-Étienne Cartier	Manon D'Astous	Saint-Laurent	Geneviève Moreau
Georges-P.-Vanier	Sylvie Papineau (S)		
Gérard-Fillion	Claude Carrière		
Guillaume-Vignal		<b>Personnes ressources</b>	
Hélène-de-Champlain		Marcel Teasdale	
Hubert-Perron	Josée Labelle	Chantal Laforest	
Internationale de GFP		François Houde	
Internationale St-Edmond		Danielle Larivière	
Jacques-Ouellette	Michel Tremblay		
Jacques-Rousseau	Linda Bossé	<b>Participants</b>	
Jean-de-Lalande	Johanne Bouchard	Sylvain Lévesque, commissaire	
Joseph-de-Sérigny			
Lajeunesse	Sylvie Gaudreault		
Laurent-Benoît			
Le Déclic			
Les Petits-Castors	Pascale Choquette		
Lionel-Groulx			
Marie-Victorin (Brossard)	Marie-Èlène L'Espérance		
Marie-Victorin (Longueuil)			
Maurice-L.-Duplessis			
Mgr-A.-M.-Parent	Mario Boudreault		
Monseigneur-Forget	Patrick Lapointe		
Notre-Dame		Sylvie Picard, secrétaire administrative	

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Linda Bossé préside la rencontre. Le quorum étant constaté, elle souhaite la bienvenue aux membres en leur souhaitant une bonne et heureuse année 2006. Elle déclare l'assemblée ouverte à 19 h 22.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Marcel Teasdale souligne qu'en l'absence de monsieur Sylvestre le point 9 sera retiré, la fin de la consultation, portant sur les frais chargés aux parents, sera donc reportée d'un mois

L'adoption de l'ordre du jour du 16 janvier 2006 est proposé par monsieur Mario Boudreault avec modifications  
**Adopté à l'unanimité**

CP-634-01-16  
Adoption de  
l'ordre du jour

L'ordre du jour adopté est le suivant :

- |         |    |  |
|---------|----|--|
| 19 h 20 | 1. | Ouverture de l'assemblée.                  |
| 19 h 30 | 2. | Adoption de l'ordre du jour                |
| 19 h 35 | 3. | Parole au public                           |
| 19 h 45 | 4. | Mot de la présidente                       |
|         | -  | Rencontre avec la direction de la C.S.M.V. |
| 19 h 50 | 5. | Parole à la direction générale             |

**AFFAIRE EN COURS**

- |         |     |   |
|---------|-----|---|
| 20 h 00 | 6.  | Nouveau régime pédagogique : Présentation, service des ressources éducatives  |
| 20 h 45 | 7.  | Nouveau régime pédagogique : ajout de 1 h 30 / sem. au primaire vs transport scolaire   |
|         | 7.1 | Questions d'éclaircissement   |
|         | 7.2 | Consultation auprès des parents dans les écoles primaires et auprès des parents et des élèves dans les écoles secondaires                               |
|         | 7.3 | Amendements s'il y a lieu ( <i>retour en mars</i> )   |
| 21 h 00 | 8.  | Politique sur les frais chargés aux parents   |
|         | 8.1 | Questions d'éclaircissement   |
|         | 8.2 | Amendements s'il y a lieu ( <i>retour en mars</i> )   |
| 21 h 15 | 9.  | Estimation de la part des services de garde aux coûts des activités administratives et aux activités relatives aux biens meubles et immeubles (reporté) |

**PAUSE (15 MIN)**

- |         |      |  |
|---------|------|--|
| 21 h 45 | 10.  | Consultations en attente des audiences publiques :   |
|         | 10.1 | Projet de plan d'organisation scolaire 2006-2011 (mémoire du comité de parents)                                      |
|         | 10.2 | Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et listes des écoles et actes d'établissements          |
|         | 10.3 | Capacité d'accueil   |
|         | 10.4 | Répartition des services éducatifs dans les écoles 2006-2007 et la localisation des classes spécialisées au primaire |
|         | 10.5 | Dérogation pour les écoles à projet particulier  |

**AFFAIRES INTERNES**

- |         |     |   |
|---------|-----|---|
| 21 h 50 | 11. | Adoption des procès-verbaux CP du 17 novembre 2005 et du 12 décembre 2005 |
| 21 h 55 | 12. | Élection à un poste de directeur  |
| 22 h 05 | 13. | Parole aux parents commissaires   |
| 22 h 15 | 14. | Parole aux représentants de l'ACPM  |
| 22 h 25 | 15. | Parole au représentant ÉHDAA  |
| 22 h 35 | 16. | Service de Garde  |
| 22 h 55 | 17. | Varia: comité Transport du 14 décembre                                    |
| 23 h 00 | 18. | Correspondance  |

23 h 05                    19. Parole au public  
23 h 15                    20. Levée de l'assemblée

Optionnel: questions et réponses pour les couche-tard

### **3. PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Pascal Dominic Delambre demande s'il est possible de modifier les autobus scolaire au bio-diesel. Madame Linda Bossé et monsieur Marcel Teasdale poseront la question aux gens concernés.

### **4. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Linda Bossé mentionne qu'elle a eu une réunion en compagnie de monsieur Tony Trudel avec monsieur Denis Roy et madame Lucie Désilets; cette rencontre a donné lieu à plusieurs mises au point. De plus, les membres ont reçu une lettre, signée conjointement par mesdames Désilets et Bossé. Il y a aura des rencontres régulières et des communications fréquentes. Le comité de parents et la CSMV pourront travailler en partenariat malgré leur mandat très différent.

### **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Monsieur Marcel Teasdale fait part des sujets suivants :

- Une autre rencontre est déjà prévue le 30 janvier entre la direction générale et l'exécutif du comité de parents;
- La nomenclature des différents changements apportés au niveau des directions d'établissement.;
- Des pistes de solution à apporter en regard des journées perdues vs les moyens de pression;
- En ce qui a trait aux frais chargés aux services de garde, une rencontre a été demandée par l'exécutif du comité de parents avec la direction générale et l'exécutif de la CSMV; elle aura lieu le 30 janvier;
- On pourra possiblement nous présenter lors de la prochaine rencontre, le bilan de la nouvelle approche des policiers éducateurs après un an d'application;
- Tous les parents ont reçu une lettre de monsieur Denis Roy, directeur général de la CSMV, concernant la journée tempête du 16 décembre dernier;
- Il y aura 4 soirées dédiées aux audiences publiques, plus de 25 mémoires seront présentés.

La journée tempête du 16 décembre donne lieu à plusieurs questions et commentaires; plusieurs situations vécues dans les écoles sont énoncées.

Monsieur Marcel Teasdale mentionne qu'il est certain que les communications seront revues, il y a eu engorgement du système. On indiquera sur le site de la CSMV si les écoles sont ouvertes ou non.

Monsieur François Houde mentionne que les écoles alternatives ainsi que toutes les personnes et organismes qui ne seront pas entendus en audiences publiques ont reçu un avis en expliquant les motifs.

### **AFFAIRES EN COURS**

#### **6. Nouveau régime pédagogique**

Madame Danielle Larivière, conseillère pédagogique, mentionne que deux documents ont été remis au sujet du renouveau pédagogique qui sera appliqué à partir de juillet 2006.

Le redoublement = prolongation. La Loi permet de reprendre un an durant le primaire ; mais si le jeune n'a pas de chance de réussir, il passera au cycle suivant. La raison : on a fait le constat que le redoublement accroît le décrochage (15 ans = Sec I) Il y a réussite dans 15% des cas seulement.

Madame Danielle Larivière explique les changements qui seront apportés.

Elle souligne que 100 M\$ servira au secondaire à l'ajout d'enseignants ressources donc l'équivalent d'un orthopédagogue au primaire. Les normes sont établies par l'ensemble de l'équipe-école.

La position de la CSMV : 1<sup>er</sup> bulletin, 1<sup>er</sup> cycle du secondaire : continuité donc Lettres. On va soutenir l'école qui décidera de maintenir les notes mais la CSMV ne peut pas l'imposer.

Quelques questions sont soulevées :

*Offrir les arts en continuité posera un problème, à l'école Pierre-Brosseau, au niveau organisationnel, la disponibilité et l'équipement des locaux.* La CSMV va soutenir les écoles pour établir des critères... comment on va déterminer avec le jeune le meilleur choix pour lui?

*Est-ce que la CSMV apportera quelque chose pour supporter un jeune qui change d'école en sec IV pour un établissement qui n'offre rien en continuité?*

Il faudra soutenir le jeune pour arrimer ses compétences, il aura 2 ans pour obtenir ses unités.. même support qu'en maths ou en français...

#### **7. Nouveau régime pédagogique : ajout de 1 h 30/sem au primaire vs transport scolaire**

Madame Chantal Laforest présente brièvement les deux scénarios proposés; elle rappelle que le scénario A propose sensiblement le même scénario qu'actuellement alors que le scénario B propose une inversion du primaire et du secondaire. Elle répond ensuite aux questions.

Madame Linda Bossé mentionne que le comité de parents peut faire une 3<sup>e</sup> proposition déjà mentionnée au comité transport, soit faire l'évaluation de l'inversion du secondaire privé vs secondaire public. Madame Chantal Laforest mentionne qu'il est possible de l'évaluer lors d'une prochaine rencontre du comité transport ... Il y a toutefois des impacts importants pour les CS avoisinantes et la RTL.

Le conseil des commissaires va décider à la lueur de tout ce qu'ils auront entendu...

#### **8 . Politique sur les frais chargés aux parents**

Monsieur François Houde répond aux questions.

Le Comité de parents peut faire toute résolution qu'il juge à propos. Par contre, si on attend du Conseil des commissaires de fixer un montant maximum..., c'est la responsabilité des CE. Les modifications législatives ne permettraient pas à la CSMV d'exercer un quelconque contrôle sur les costumes par exemple. Il appartient au CE par l'approbation des règles de conduite d'introduire un costume.

Le souhait de la CSMV est d'atteindre une homogénéité entre les écoles. (article 4.1D)

- Des précisions pourront être apportées si désirées

*L'article 11.3 : Dispositions diverses pour respecter la capacité de payer des parents*

Les parents s'interrogent sur le sens de cet article si on n'y apporte pas plus de précision. Le conseil n'est pas allé dans ce type de réflexion; il reviendra au CE, à la suite de l'adoption de la politique d'aller plus loin dans ce questionnement.

#### **9. Estimation de part des services de garde aux coûts des activités administratives et aux activités relatives aux biens meubles et immeubles (reporté)**

10. Consultations en attente des audiences publiques

10.1 Projet de plan d'organisation scolaire 2006-2011 (mémoire du comité de parents)

Madame Linda Bossé a fait parvenir par courriel la dernière version du mémoire du comité de parents qui sera présenté jeudi le 19 janvier à 21 h.

10.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et listes des écoles et actes d'établissement

10.3 Capacité d'accueil

10.4 Répartition des services éducatifs dans les écoles 2006-2007 et la localisation des classes spécialisées au primaire

CP-635-01-16

*Considérant la résolution CP-629-12-12;*

*Considérant les modifications apportées au document en consultation;*

*Il est proposé par monsieur Sylvain Daigle*

*Que le comité de parents attende la fin de la consultation et des audiences publiques avant de se prononcer sur la répartition des services éducatifs et la localisation des classes spécialisées*

*Adopté unanimement*

10.5 Dérogation pour les écoles à projet particulier

CP-636-01-16

**CONSIDÉRANT** l'intention de la Commission scolaire Marie-Victorin de maintenir ses écoles à projet particulier;

**CONSIDÉRANT** que l'école Internationale primaire de Greenfield Park et que l'école primaire Félix-Leclerc ont reçu en août 2003 une approbation valable pour les années scolaires 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006;

**CONSIDÉRANT** la résolution du comité de parents concernant l'acceptation des critères d'admission dans ces deux écoles;

**CONSIDÉRANT** la résolution des conseils d'établissement de ces deux écoles à l'effet de reconduire les deux projets particuliers;

Il est proposé par madame Josée Labelle

**QUE** le comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin demande à monsieur le ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport la reconduction de l'approbation obtenue antérieurement pour le maintien des écoles suivantes aux fins d'un projet particulier, en vertu de l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique :

- Félix-Leclerc (école de musique)
- Internationale de Greenfield Park (école d'éducation internationale)

**Adopté à l'unanimité**

Monsieur Marcel Teadale quitte à 22 h 15

**AFFAIRES INTERNES**

**11. Adoption des procès-verbaux CP du 17 novembre 2005 et du 12 décembre 2005**

CP-637-01-16 L'adoption du procès-verbal du CP du 17 novembre 2005 est proposé par monsieur Pascal Dominic Delambre  
Adopté unanimement

CP-638-01-16 L'adoption du procès-verbal du CP du 12 décembre 2005 est proposé par madame Carmen Poulin avec la modification d'ajouter qu'au point 13 la CSMV doit nous présenter un document détaillé

**12. Election à un poste de directeur**

Madame Linda Bossé souligne avoir reçu la démission de monsieur Eric Beaulieu car il ne siège plus sur son CE

CP-639-01-16 Madame Sonia Thomson pose sa candidature. Comme il n'y a pas d'autre mise en candidature, madame Linda Bossé déclare donc madame Sonia Thomson élue par acclamation au poste de directeur.

**13. Parole aux parents commissaires**

Monsieur Michel Parent souligne que le conseil a tenu deux rencontres et que les audiences publiques monopolisent les énergies de tout le monde.

Il souligne que la firme Léger et Léger a effectué deux sondages auprès des employeurs de la région.

**14. Parole aux représentant de l'ACPM**

Monsieur Michel Parent souligne ne pas avoir eu de rencontre

**15. Parole au représentant EHDA**

Madame Carmen Poulin souligne que le plan d'organisation solaire a fait l'objet des discussion lors des deux derniers mois.

**16. Service de garde**

Madame Linda Bossé rappelle que les directions pourraient suggérer au CE de refuser l'adoption du budget école plutôt que de le rejeter : selon la Loi, la CSMV pourrait alors se prononcer à sa place. Elle souligne que la résolution adoptée l'an dernier a été acheminée à tous les membres.

**17. Varia : comité Transport du 14 décembre 2005**

Madame Linda Bossé souligne que le MELS permet à la CSMV de facturer les écoles privées pour le nombre réel d'élèves transportés plutôt que d'imposer un maximum, donc il y a un gain de 456 élèves à 482\$ chacun pour la CSMV. L'exécutif du CP souhaite présenter une résolution à cet effet à la prochaine réunion.

18. Correspondance

Lettre du conseiller municipal en appui à la demande de l'école Saint-Romain

19. Parole au public

- Résolution de l'école Antoine-Brossard pour fermeture d'école en cas d'intempérie
- L'absence des commissaires est commentée

20. Levée de l'assemblée

Madame Manon D'Astous propose la levée de l'assemblée à 23h.

**Adopté à l'unanimité**

CP-640-01-16  
Levée de  
l'assemblée

---

Madame Linda Bossé  
Présidente

---

Sylvie Picard  
Secrétaire administrative